



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3 et 2.4

Numéro de la demande : 2015-1094
Demande : Nouvelle PC/Propriétés chimiques du produit – Garantie, nature des produits de formulation et proportion des produits de formulation
Produit : Spud Guard 2 EC
Numéro d'homologation : 32501
Matières actives (m.a.) : Chlorprophame
No de document de l'ARLA : 2567615

Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer une nouvelle préparation commerciale, Spud Guard 2 EC, pour application sur les pommes de terre sur la ligne d'emballage, avant stockage ou expédition.

Évaluation des propriétés chimiques

Spud Guard 2 EC se présente sous forme de concentré émulsifiable contenant du chlorprophame à une concentration nominale de 24,65 %. Cette préparation commerciale a une densité de 0,97 g/mL et un pH de 5,35. Les données chimiques requises pour le produit Spud Guard 2 EC ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

Évaluation des risques pour la santé

La toxicité de Spud Guard 2 EC est considérée comme faible par voie orale, par voie cutanée et par inhalation. Il s'agit d'un irritant modéré pour les yeux et d'un irritant léger pour la peau. Ce n'est pas un sensibilisant cutané potentiel.

L'utilisation après la récolte de la préparation commerciale Spud Guard 2 EC sur les pommes de terre en tant qu'inhibiteur de germination ne devrait pas entraîner d'exposition professionnelle ou occasionnelle potentielle supérieure à celle liée à l'utilisation homologuée du chlorprophame. Aucun risque préoccupant n'est prévu si les travailleurs suivent les instructions sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle indiqué.

Aucune donnée sur les résidus n'a été présentée pour étayer l'homologation de la nouvelle préparation commerciale Spud Guard 2 EC pour application sur les pommes de terre. Il a été déterminé que le profil d'emploi de la préparation commerciale est identique à celui d'un produit

homologué contenant du chlorprophame. Dans le cadre de la demande actuelle, on a réévalué les données d'une étude précédente, lesquelles ont permis de confirmer que l'utilisation de Spud Guard 2 EC ne devrait pas entraîner d'augmentation de la quantité de résidus de chlorprophame dans ou sur les pommes de terre. Par conséquent, l'utilisation de Spud Guard 2 EC ne posera de risque inacceptable pour aucune sous-population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'est requise pour la présente demande.

Évaluation de la valeur

Des renseignements sur la valeur ont été fournis sous forme de données sur les antécédents d'utilisation. Le même produit, Spud Guard 2 EC, est utilisé depuis plus de trois ans aux États-Unis avec des performances semblables à celles d'autres produits contenant du chlorprophame dont l'application par pulvérisation est homologuée pour les pommes de terre séchées sur la ligne d'emballage pour supprimer la germination. En outre, si l'on se fie au profil de ses produits de formulation, l'efficacité de Spud Guard 2 EC devrait être semblable à celle d'autres produits contenant du chlorprophame homologués au Canada pour une application sur les pommes de terre, sur la ligne d'emballage. L'homologation de Spud Guard 2 EC permettra aux préposés à l'application de disposer d'un choix de produit supplémentaire.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé son évaluation des renseignements fournis et les juge suffisants pour justifier l'homologation de Spud Guard 2 EC.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
2514175	2012, Product Identification, DACO: 3.1.1,3.1.2,3.1.3 CBI
2514177	1999, Standard Operating Procedures No 501 (HPLC) and Chromatograms, DACO: 3.4.1 CBI
2514178	2011, Physical and Chemical Properties for Spud Guard 2 EC, DACO: 3.5.10,3.5.11,3.5.12,3.5.13,3.5.14,3.5.15,3.5.6,3.5.7,3.5.8,3.5.9 CBI
2630504	2016, Enforcement Analytical Method, DACO: 3.4.1 CBI
2630505	2016, Spud Guard 2EC Determination of Physical and Chemical Properties, DACO: 3.5.1,3.5.11,3.5.2,3.5.3,3.5.6,3.5.7,3.5.9 CBI
2514179	2012, Toxicology Summary of Waiver Requests, DACO: 4.1
2514180	2012, Acute Oral Request for Waiver, DACO: 4.6.1
2514181	2012, Acute Dermal Request for Waiver, DACO: 4.6.2
2514182	2012, Acute Inhalation Request for Waiver, DACO: 4.6.3
2514183	2012, Primary Eye Request for Waiver, DACO: 4.6.4
2514184	2012, Primary Dermal Request for Waiver, DACO: 4.6.5
2514185	2012, Dermal Sensitization Request for Waiver, DACO: 4.6.6

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.